

Aide pour personnes dependantes

Par andjomi, le 23/12/2008 à 16:50

MON PERE ETANT PLACE AVEC MA MERE EN ETABLISSEMENT UNITES DE SOINS LONGUE DUREE POUR DES PATHOLOGIES TRES LOURDES, L'HEBERGEMENT EST TRES CHER. D'AUTANT PLUS QUE MON PERE A UNE PETITE RETRAITE ET MA MERE AUCUNE.

MA QUESTION EST LA SUIVANTE ; MON PERE AVAIT ETE TRAVAILLEUR STO PENDANT LA GUERRE. EST-CE QU'IL EXISTE DES AIDES DANS CES CAS-LA POUR LES PERSONNES DEPENDANTES.

MERCI POUR VOTRE AIDE

Par domi, le 23/12/2008 à 18:07

bonsoir, je ne pense pas qu'il existe une aide spécifique pour votre papa .Cependant, avez vous fait les démarches nécessaires afin que vos parents bénéficient de l'APA? Si les pathologies sont lourdes ils devraient être classés en GIR 1 et obtenir chacun 1168 euros afin d'aider au financement de l'établissement de soins. Domi